

**Voir
autrement
Agir de façon
responsable**

Chez Investissements PSP, nous sommes à l'affût du possible.

Nous explorons toutes les avenues, sous tous les angles, afin d'élargir nos horizons.

Nous valorisons la diversité et travaillons en étroite collaboration pour favoriser le partage des connaissances et ouvrir de nouvelles perspectives.

Au fil du temps, nous avons développé un instinct collectif qui nous aide à cerner des opportunités qui seraient autrement inexplorées, inaperçues ou même invisibles.

Parce qu'au-delà de l'évidence se trouvent des possibilités, nous voyons autrement pour **trouver l'angle**.

— Qui nous sommes

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) est l'un des plus importants gestionnaires de fonds pour des régimes de pensions au Canada avec un actif net de 153,0 milliards de dollars au 31 mars 2018.

Nous sommes une société d'État canadienne qui investit des fonds pour les régimes de pensions de la fonction publique, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Force de réserve. Notre siège social est situé à Ottawa, et notre équipe diversifiée et hautement qualifiée de plus de 800 professionnels gère des placements mondiaux à partir de nos bureaux de Montréal, de New York et de Londres.

— Ce que nous faisons

Notre mission consiste à gérer les fonds des régimes de pensions qui nous sont transférés par le gouvernement du Canada dans l'intérêt des contributeurs et bénéficiaires, et de maximiser leur rendement en évitant des risques de perte indus.

À cette fin, nous gérons un portefeuille mondial diversifié composé de placements dans les marchés financiers publics, de placements privés et de placements immobiliers, en infrastructures, en ressources naturelles et en titres de créances privés.

Table des matières

2	Message du président	11	Élargir nos horizons	26	Santé et sécurité
4	Réalizations Exercice 2018	12	Composition et efficacité du conseil d'administration	30	Dialogue avec les communautés
6	Faits saillants Exercice 2018	18	Changements climatiques	33	Favoriser la croissance et le développement durable
8	Investir attentivement	22	Cybersécurité	38	Vision de l'avenir

Notre approche en matière d'investissement responsable repose sur notre engagement à protéger et à accroître la valeur de nos placements à long terme. Nous cherchons à réduire le risque et à saisir de la valeur en intégrant les facteurs liés à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance (ESG) tout au long du processus de placement et pour l'ensemble des classes d'actifs. Nous nous concentrons sur les risques et opportunités ESG qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la capacité d'une société à créer ou à préserver une valeur financière à long terme. Les facteurs ESG pris en compte et leur importance relative varient selon l'entreprise, le secteur d'activités et la région géographique. Notre groupe Investissement responsable mène nos activités d'intégration des facteurs ESG en collaboration avec les classes d'actifs et fait régulièrement état de ses activités au comité de gouvernance du conseil d'administration de PSP.

153,0 \$ Milliards
d'actif net*

Répartition diversifiée de l'actif*

% de l'actif net total

Marchés publics	Placements immobiliers	Placements privés	Placements en infrastructures	Titres de créances privés	Ressources naturelles	Portefeuille complémentaire
50,1%	15,2%	12,7%	9,8%	5,8%	3,2%	1,4%

* Au 31 mars 2018. Exclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Tous les montants en dollars dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Message du président

Dans le contexte mondial de plus en plus complexe et changeant dans lequel nous investissons, l'expertise de PSP relativement aux enjeux liés aux facteurs ESG n'a jamais été aussi pertinente. Nous croyons que les facteurs ESG peuvent constituer d'importants leviers de valeur durable à long terme.



Au cours du dernier exercice,
nous avons cherché à intégrer
davantage les facteurs ESG
dans les processus de placement
de toutes nos classes d'actifs.

Il y a deux ans, nous avons créé un groupe dédié à l'investissement responsable afin de renforcer nos pratiques en la matière. J'ai d'ailleurs le plaisir d'annoncer que nous avons fait des progrès considérables depuis. Au cours du dernier exercice, nous avons cherché à intégrer davantage les facteurs ESG dans les processus de placement de toutes nos classes d'actifs. Notre groupe Investissement responsable a fait ses preuves, en faisant valoir la pertinence de tenir compte des facteurs ESG à nos classes d'actifs et en devenant une partie intégrante des processus décisionnels et de suivi de nos placements. Lors de l'exercice 2018, le groupe a également mis en place un cadre innovateur pour nous aider à évaluer et à comparer objectivement les pratiques ESG de nos gestionnaires externes des marchés publics et nos gestionnaires de fonds des marchés privés.

Guidé par son groupe Investissement responsable et ses classes d'actifs, PSP a établi fermement sa position à l'égard d'enjeux ESG importants, dont les changements climatiques. Nous croyons que les changements climatiques constituent une tendance structurelle de long terme qui aura une incidence importante sur les risques et les rendements des placements pour l'ensemble des secteurs, des régions et des classes d'actifs. En tant qu'investisseurs à long terme, PSP doit se pencher de façon proactive sur la réalité de ces risques, ainsi que des occasions qui en découlent, dans le cadre de ses décisions de placement.

Dans le présent rapport d'investissement responsable, nous mettons en lumière cinq thèmes ESG qui ont marqué l'exercice 2018, en expliquant pourquoi ils sont importants pour nous en tant qu'investisseurs et les mesures que nous avons prises les concernant sur les marchés privés, les marchés publics et du point de vue des meilleures pratiques. À la suite de votre lecture, je suis persuadé que vous serez à même d'apprécier les connaissances et l'ingéniosité de notre équipe, ainsi que notre culture qui repose solidement sur l'écoute, l'apprentissage et la prise de position lorsqu'elle est nécessaire. Nous repoussons nos limites pour faire preuve d'audace et agir de manière résolue lorsque des occasions se présentent pour nous permettre de promouvoir la croissance des placements à long terme.

Cordialement,



Neil Cunningham
Président et chef de la direction

Réalisations

— Exercice 2018

Lancement d'une évaluation exhaustive de l'exposition de nos portefeuilles aux risques liés aux changements climatiques et création d'outils afin de nous assurer que ces risques et ces opportunités sont pris en compte dans le processus décisionnel d'investissement.

Endossement public de la déclaration d'intention du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %, dans laquelle un groupe formé des plus grands investisseurs institutionnels au Canada revendique une représentation de 30 % de femmes au sein des conseils d'administration et des équipes de direction des entreprises de l'indice composé S&P/TSX d'ici 2022.

Publication de notre tout premier Rapport sur l'investissement responsable à l'été 2017.

Classement parmi les [25 investisseurs les plus responsables au monde](#) dans le cadre d'une étude publiée par le programme Bretton Woods II de New America.

Collaboration avec 30 institutions financières et régimes de pensions canadiens et internationaux pour la publication conjointe de la [Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques](#), appelant les sociétés inscrites en bourse au Canada à s'engager à améliorer la divulgation d'information sur les risques auxquels elles sont exposées en matière de changements climatiques, ainsi que des mesures prises pour les gérer.

Tout au long de l'année, des progrès considérables ont été effectués autour des quatre piliers de notre stratégie d'investissement responsable.

Groupe Investissement responsable

De gauche à droite

— 1 **Ludmya Khaled**
Analyste principale

Stéphanie Lachance
Vice-présidente

Martine Valcin
Première directrice

— 2 **Charles Benoit**
Analyste principal

Stéphane Villemain
Directeur en chef

Nicole Wilson
Directrice



— 1



— 2

Faits saillants

— Exercice 2018

Notre stratégie ESG repose sur quatre piliers



Faits saillants de l'exercice 2018 pour chaque pilier

Élaboration de politiques et stratégie

- Mise à jour de notre [Politique sur l'investissement responsable](#) et de l'[Énoncé des principes, normes et procédures en matière de placement](#) (ÉPNP).
- Mise à jour de la Politique de risque lié aux placements de PSP pour faire référence explicitement aux risques ESG comme l'un des six principaux types de risque de placement auxquels nous sommes exposés.
- Révision des [Lignes directrices pour le vote par procuration](#) afin d'établir clairement nos attentes à l'égard des principales questions de gouvernance.
- Lancement d'une évaluation exhaustive de l'exposition aux risques liés aux changements climatiques du portefeuille; création d'outils pour soutenir le processus décisionnel lié aux changements climatiques, et soutien aux initiatives de l'industrie visant à améliorer la divulgation des risques et des occasions en la matière.
- Collaboration avec des pairs canadiens visant la tenue annuelle de votes consultatifs obligatoires sur la rémunération des dirigeants résultant dans l'adoption de votes consultatifs par plusieurs entreprises canadiennes.
- Réitération de notre engagement en matière de diversité, en endossant la déclaration d'intention du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %, et en participant à des activités de dialogue actionnarial.

Rôle consultatif auprès du conseil d'administration, du président et chef de la direction, et des groupes de placement

- Collaboration avec notre groupe Marchés publics pour élaborer un cadre d'intégration des ESG.
- Étroite collaboration avec nos équipes de placement pour les aider à évaluer les risques et les opportunités ESG dans le cadre du processus de vérification diligente des placements de nos classes d'actifs privés.

- Conseils à la haute direction relativement aux tendances et thèmes ESG émergents qui ont des répercussions sur notre portefeuille.

Surveillance de l'investissement responsable

- Lancement du réseau de pratiques exemplaires en santé et sécurité de PSP auprès des entreprises comprises dans notre portefeuille de placements en infrastructures pour favoriser une meilleure communication et le partage des pratiques exemplaires.
- Élaboration d'un cadre afin d'évaluer objectivement les pratiques ESG des gestionnaires externes des marchés publics et nos gestionnaires de fonds des marchés privés, et favoriser les discussions sur l'adoption des pratiques exemplaires.
- Participation à l'initiative Sustainable Stock Exchange pour étudier comment les bourses peuvent, en collaboration avec les investisseurs, les organismes de réglementation et les entreprises, accroître la transparence des entreprises et, ultimement, la performance en matière d'ESG.

Formation ESG et communications

- Présentation des priorités clés, des pratiques exemplaires et des outils pour l'intégration et la surveillance des facteurs ESG auprès des groupes de placement internes et des partenaires d'affaires externes.
- Échanges fréquents avec les groupes de placement et les partenaires d'affaires pour nous assurer qu'ils ont tout ce dont ils ont besoin pour évaluer et gérer les risques émergents en matière de changements climatiques et de cybersécurité.
- Publication de notre tout premier Rapport sur l'investissement responsable.

Investir attentivement

Notre [Politique sur l'investissement responsable](#) repose sur notre conviction que les entreprises bien dirigées qui gèrent efficacement les principales questions sociales et environnementales sont davantage susceptibles de prospérer au fil du temps.

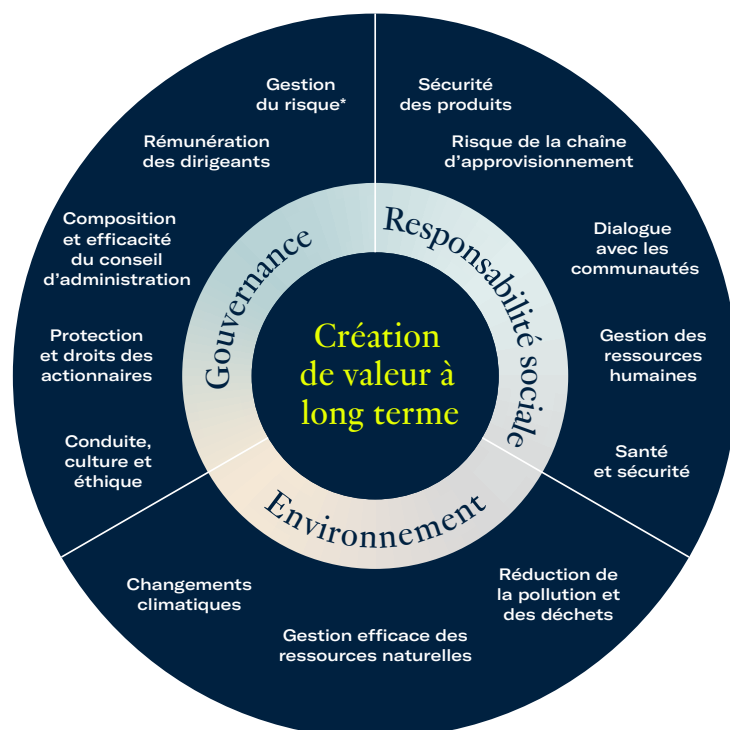
Au cours de l'exercice 2018, nous avons modifié notre politique pour tenir compte de l'évolution de notre approche à cet égard, ainsi que des normes et pratiques de l'industrie, en illustrant clairement et systématiquement que l'intégration des facteurs ESG est liée à notre responsabilité de créer de la valeur à long terme.

Notre lentille ESG

En tant qu'investisseurs à long terme, nous nous penchons de façon proactive sur les facteurs suivants dans le cadre de notre stratégie de placement :

Ce diagramme illustre certains des risques dont nous tenons compte lorsque nous étudions les placements dans l'ensemble des classes d'actifs. Certains chevauchent plusieurs catégories; par exemple, les changements climatiques peuvent avoir des répercussions sociales profondes en plus de leurs conséquences environnementales. Bien que les risques liés à la cybersécurité doivent être surveillés adéquatement par les conseils d'administration dans le cadre de leurs responsabilités de gestion du risque, les brèches dans la sécurité ont souvent des répercussions sociales importantes.

Cadre général des facteurs ESG



* Comprend la cybersécurité

Cibler les risques et les opportunités clés

À PSP, nous privilégions une approche pragmatique en matière d'investissement responsable, qui est adaptée aux environnements sociaux et juridiques locaux, ainsi qu'aux impératifs commerciaux des entreprises dans lesquelles nous investissons. En tant qu'investisseurs actifs et engagés, nous nous attendons à ce que ces entreprises se conforment aux régimes juridiques et réglementaires applicables, mais aussi qu'elles adoptent des pratiques ESG qui contribuent à la performance financière à long terme. Au cœur de notre philosophie d'investissement responsable se trouve la conviction qu'un conseil d'administration performant et une saine gouvernance sont les fondements de pratiques d'affaires responsables. Nous croyons également que les administrateurs jouent un rôle central en matière de leadership pour établir la culture d'entreprise et assurer un comportement d'affaires éthique.

Marchés publics

Dans le cadre de l'analyse des placements et des processus décisionnels, nous cherchons à déceler les facteurs ESG importants. En tant qu'actionnaire, nous encourageons des pratiques de saine gouvernance, et ce, en exerçant nos droits de vote par procuration et en dialoguant activement avec les sociétés inscrites en bourse. Pour nos dialogues, nous prenons en considération des facteurs comme la capacité

d'accroître la valeur pour les actionnaires, les probabilités de réussite du dialogue et la pertinence des enjeux. Nous prenons également position sur des questions importantes pour les marchés des capitaux en faisant la promotion des meilleures pratiques. Nos activités de dialogue actionnarial sont parfois menées par l'entremise d'un fournisseur de service ou en collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires.

Marchés privés

Les risques ESG, y compris ceux liés aux changements climatiques, à la santé et la sécurité, aux droits de la personne et à l'éthique d'affaires (y compris les malversations et la corruption), sont décelés dans les processus des groupes de placements immobiliers, privés et en infrastructures, des ressources naturelles et des titres de créances privés. L'analyse des risques ESG est fondamentale dans le processus de vérification diligente de PSP et est abordée dans les recommandations de placement formulées au comité de placement du conseil d'administration, au président et chef de la direction, et aux autres dirigeants en autorité. Tout au long de la période de détention d'un placement, nos équipes surveillent les enjeux ESG et, lorsque des risques sont identifiés, s'assurent que des mesures d'atténuation sont mises en place au besoin.

Établir des liens autour des facteurs ESG avec les gestionnaires externes

Nous allouons des capitaux aux gestionnaires externes pour des placements sur les marchés publics et nous effectuons une part importante de placements sur les marchés privés par l'entremise de fonds. Pour tous les mandats et les fonds gérés à l'externe, nous évaluons les pratiques ESG des gestionnaires et partenaires afin de nous assurer que leur approche s'harmonise à notre [Politique sur l'investissement responsable](#) et à nos attentes. Lors de l'exercice 2018, au moment de la

sélection et sur une base périodique, nous avons utilisé un cadre pour nous aider à évaluer et à comparer objectivement les pratiques ESG des gestionnaires externes des marchés publics et des gestionnaires de fonds des marchés privés. En faisant part de nos constats aux gestionnaires, nous ancrons notre vision et nous ouvrons la porte aux discussions sur les pratiques exemplaires et leur adoption.



Les principaux facteurs ESG liés aux secteurs de l'agriculture et de l'immobilier peuvent avoir d'énormes répercussions pour les investisseurs à long terme.

Accroître la divulgation d'information liée aux facteurs ESG

Nous croyons qu'une véritable divulgation d'information sur les risques, les stratégies, les pratiques et la performance ESG aide les investisseurs à prendre des décisions de placement éclairées. En tant qu'investisseurs, nous devons obtenir de l'information cohérente, comparable et de grande qualité dans le but d'évaluer la façon qu'une entreprise gère ses principaux risques et opportunités ESG.

Nous soutenons une communication normalisée des principaux facteurs ESG qui fait appel à des cadres de divulgation d'information mondialement reconnus :

- Nous appuyons le Groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements sur les risques financiers liés au climat (ou *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD)) du Conseil de stabilité financière. Ses recommandations incitent les organisations à évaluer et à divulguer, dans le cadre de leur processus annuel de préparation et de dépôt de l'information financière, les risques et occasions liés aux changements climatiques qui concernent le plus leurs activités.
- À titre de membre du CDP, PSP a accès à de l'information sur les changements climatiques, la rareté de l'eau, les inondations, la pollution et la déforestation qui éclaire ses décisions de placement. Nous appuyons les efforts du CDP pour encourager les entreprises à contribuer à sa collecte exhaustive de données environnementales autodéclarées.

Au cours de l'exercice 2018, nous avons confirmé notre intention d'appuyer la campagne annuelle du CDP visant à inciter les entreprises à évaluer et à divulguer les données ESG importantes.

- Nous nous sommes joints à l'initiative du Sustainable Stock Exchanges (SSE) en juin 2017, qui consiste en une plateforme d'apprentissage entre pairs visant à étudier comment les bourses, en collaboration avec les investisseurs, les organismes de réglementation et les entreprises, peuvent accroître la transparence des entreprises et, ultimement, la performance autour des enjeux ESG, tout en encourageant l'investissement durable. Cette initiative a été proposée par les organismes des Nations Unies suivants : la Conférence sur le commerce et le développement, le Pacte mondial, l'Initiative financière du Programme pour l'environnement et les Principes pour l'investissement responsable.

Voir de près et de loin

Dans les pages suivantes, nous mettons en lumière cinq thèmes qui ont marqué l'exercice 2018. Il s'agit d'enjeux importants à nos yeux en tant qu'investisseur, pour lesquels nous avons pris d'importantes mesures.

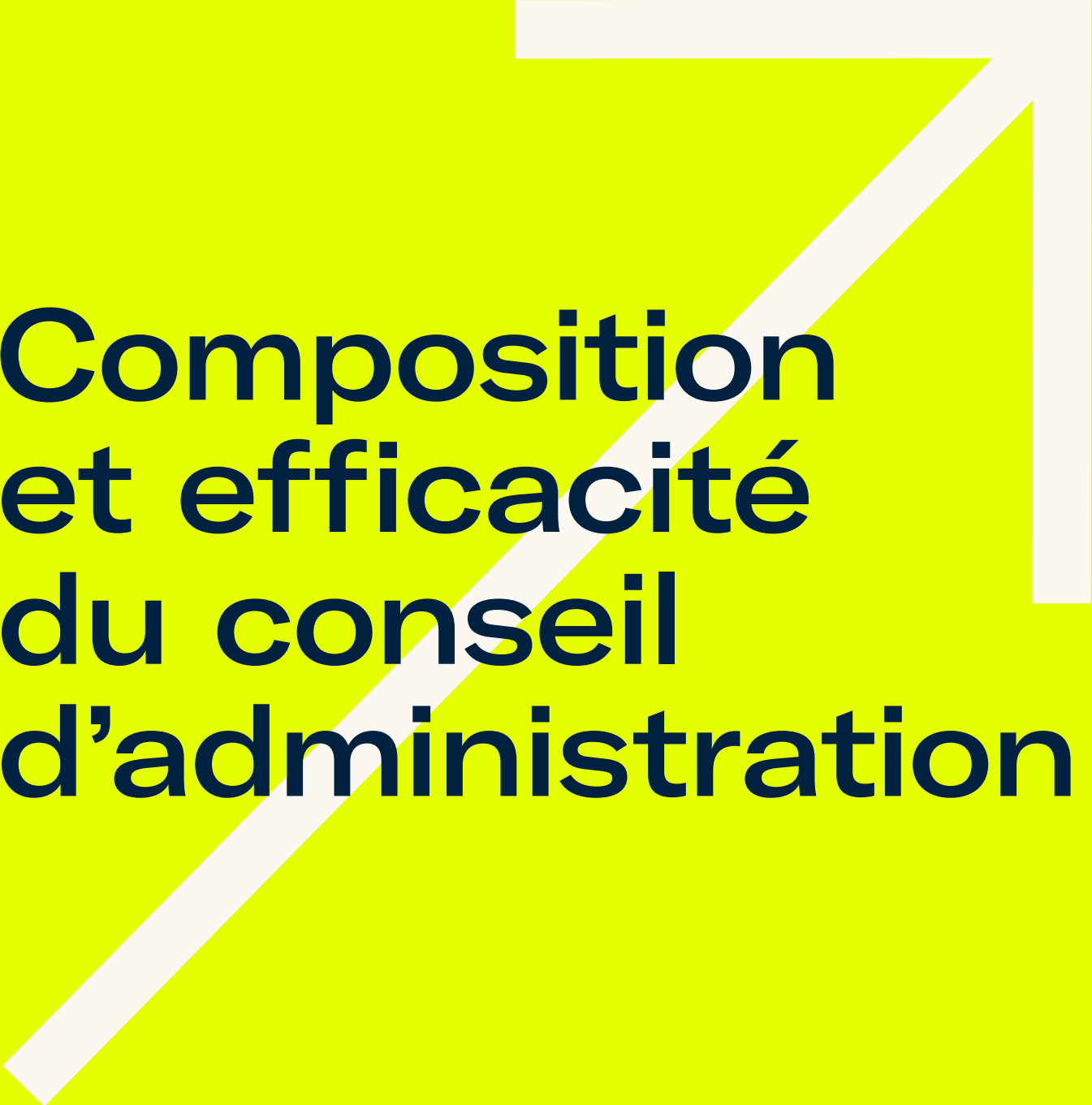
Composition et efficacité
du conseil d'administration - 12

Changements climatiques - 18

Cybersécurité - 22

Santé et sécurité - 26

Dialogue avec les communautés - 30



Composition et efficacité du conseil d'administration

Pourquoi est-ce important ?

Un conseil d'administration hautement performant et une bonne gouvernance sont les fondements de pratiques commerciales responsables et sont essentiels au succès à long terme d'une entreprise. Le conseil d'administration est ultimement tenu de surveiller la stratégie d'entreprise et doit, par conséquent, bien comprendre l'incidence potentielle des facteurs ESG sur la compétitivité de l'entreprise, son profil de risque, sa résilience et sa viabilité à long terme.

Nous accordons une attention toute particulière à la qualité des administrateurs et à la composition des conseils d'administration lors des votes par procuration et des activités de dialogue actionnarial.

Nous croyons que les conseils d'administration exercent un leadership et une surveillance efficaces lorsque :

- La taille du conseil d'administration et l'équilibre entre les compétences, l'expertise, la diversité et l'indépendance sont bien établis.
- Le processus de nomination est rigoureux et attire des candidats indépendants et qualifiés ayant des parcours variés.
- Des processus adéquats de renouvellement et d'évaluation de la performance des administrateurs sont en place.
- Les administrateurs ont suffisamment de temps à consacrer aux tâches liées au conseil d'administration.



Notre contribution

Marchés privés

- Nous avons établi des principes pour la nomination de représentants de PSP au conseil d'administration des sociétés fermées dans lesquelles nous investissons ou détenons une participation financière. Nous tenons compte de la composition globale du conseil en évaluant les compétences, l'expérience, l'expertise, la contribution à la diversité et l'indépendance à l'égard de la société de chaque membre.
- Nous avons mis à jour et lancé un programme de formation complet pour les membres des conseils d'administration afin de nous assurer qu'ils demeurent au fait des meilleures pratiques de gouvernance.

Marchés publics

- Nous avons modifié nos [Lignes directrices sur le vote par procuration](#) afin notamment de renforcer notre définition de l'indépendance – en introduisant la durée du mandat comme un facteur influant sur l'indépendance des administrateurs –, et de clarifier nos attentes relativement à la diversité au sein des conseils d'administration, les rôles et la composition des principaux comités des conseils, ainsi que le nombre de conseils d'administration sur lesquels les administrateurs peuvent siéger.
- Nous avons discuté activement avec plusieurs entreprises au sujet de la composition de leur conseil, afin de chercher à nous assurer que les administrateurs possèdent les bonnes compétences et que les conseils d'administration disposent de processus d'évaluation fiables et de pratiques de renouvellement saines.
- Aux États-Unis, nous avons continué à préconiser la séparation des rôles de président du conseil et de chef de la direction, sachant que seulement la moitié des entreprises du S&P 500 ont adopté cette pratique.
- En Asie, nous nous sommes engagés auprès d'entreprises au cœur de controverses, faisant valoir l'importance de l'efficacité et de l'indépendance du conseil d'administration.
- Lorsque nous perdons confiance en la capacité d'un administrateur à agir dans l'intérêt des actionnaires, nous n'appuyons pas sa réélection. Par exemple, nous avons voté contre la réélection de candidats au conseil d'administration de deux entreprises américaines à l'exercice 2018:
 - Dans une compagnie pharmaceutique, les actionnaires ont vu leurs actions chuter considérablement en raison de controverses dévoilées en 2016 au sujet du prix très élevé et de la classification de certains médicaments. De plus, la rémunération des dirigeants avait fait l'objet de plusieurs décisions douteuses, notamment concernant d'importantes sommes versées malgré les dommages causés par les controverses. Comme les membres du conseil d'administration de l'entreprise avaient déterminé que la surveillance du risque relevait entièrement d'eux,

Passer de la parole aux actes en matière de diversité

De plus en plus d'entreprises découvrent les avantages que procure une culture diversifiée et inclusive, mais elles s'aperçoivent qu'apporter les changements nécessaires pose parfois des défis.

« À PSP, nous avons toujours valorisé l'inclusion et la diversité, mais nous sentions que nous pouvions en faire davantage pour inviter les gens des quatre coins de notre organisation à participer, et de réellement tirer parti de la diversité des genres, des ethnies, des expériences et des points de vue dans le cadre de nos réflexions », a souligné Giulia Cirillo, première vice-présidente et chef des ressources humaines.

En 2017, PSP a mis sur pied à l'interne un Conseil sur l'inclusion et la diversité, coprésidé par Neil Cunningham, président et chef de la direction, et Giulia, pour favoriser le changement. Chacun des 56 membres du conseil appartient également à un des huit groupes d'affinité. Afin de contribuer à la sensibilisation et à la compréhension, un forum de trois jours a été organisé sur ce thème offrant six ateliers aux employés, y compris une séance portant sur les préjugés inconscients destinée aux dirigeants.

nous avons décidé que tous les administrateurs en poste devaient être tenus responsables des manquements majeurs à cet égard sur plusieurs années. Nous avons donc voté contre la réélection de tous les administrateurs en poste.

- Dans une entreprise de services financiers, nous avons constaté que l'étendue des pratiques de vente frauduleuses démontrait la détérioration soutenue de la surveillance du risque par le conseil d'administration, suscitant un scepticisme quant à sa capacité à restaurer la confiance des clients. Plus particulièrement, les principaux comités du conseil (risque, audit et ressources humaines) ont échoué à surveiller les risques en temps opportun en vue d'atténuer les répercussions de ces pratiques de vente contraires à l'éthique. Par conséquent, nous avons voté contre la réélection des candidats du conseil d'administration qui siégeaient au comité d'audit et d'examen, et au comité de gestion du risque.
- La diversité est aussi devenue un thème important pour nous. Nous encourageons les entreprises qui ne l'ont pas encore fait à accroître la diversité, et nous faisons la promotion des avantages à adopter des politiques et des cibles en la matière. Nos [Lignes directrices pour le vote par procuration](#) indiquent dorénavant que nous pouvons voter contre ou nous abstenir de voter pour l'élection de membres du comité des candidatures lorsqu'aucune femme n'est proposée ou que la diversité est déficiente de façon générale, et que l'entreprise n'a pas adopté de politiques ou de cibles crédibles pour l'accroître. Au cours de l'exercice 2017, nous avons envoyé une lettre à près de 50 émetteurs inscrits au TSX dans lesquels nous avons investi et qui ne comptaient pas de femmes au sein de leur conseil d'administration, pour les presser d'adopter des politiques et des cibles en matière de diversité. Au cours de l'exercice 2018, nous avons poursuivi nos efforts pour promouvoir la diversité en :
 - dialoguant avec les entreprises pour augmenter la représentation des femmes sur les conseils d'administration et dans les postes de haute direction;
 - tenant compte de l'absence des femmes aux conseils d'administration lorsque nous décidons si nous soutenons ou non la réélection des membres du comité des candidatures.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des statistiques concernant nos activités de votes par procuration, consultez la page 34.

Dialogue actionnarial en action

Entreprise

Banque de détail et commerciale mondiale

Objectif du dialogue

Indépendance accrue du conseil d'administration

Contexte

Nous avons entamé un dialogue auprès de l'entreprise en 2010 en raison d'inquiétudes au sujet de la structure de sa gouvernance et de sa politique de rémunération des dirigeants.

Réalisations

Malgré le fait que l'entreprise ait conservé son modèle de gouvernance, nous avons maintenu un dialogue régulier et constructif au fil des ans. En 2016 et en 2017, nous nous sommes réjouis du renforcement du rôle d'administrateur indépendant principal. Tout aussi encourageant, le report du programme d'incitation au rendement à long terme a été depuis prolongé à cinq ans, l'acquisition des actions a été augmentée, et les lignes directrices en matière d'actionnariat sont devenues plus strictes. De plus, nous avons accueilli favorablement le renouvellement prévu de son conseil d'administration, d'autant plus que le nombre de femmes y siégeant pourrait augmenter.

SUJET	PRENDRE POSITION SUR LES QUESTIONS QUI COMPTENT
Indépendance du conseil d'administration	• Réponse au <i>Document de consultation 52-404 des ACVM: Approche en matière d'indépendance des administrateurs et membres du comité d'audit</i>. Nous avons appuyé l'approche canadienne actuelle définissant l'indépendance (définitions générales et critères de démarcation précis) et revendiqué des lignes directrices pour les conseils d'administration sur la façon d'évaluer la durée des mandats et les principales relations passées. • Réponse à une consultation de la Bourse de Hong Kong sur l'amélioration de l'indépendance et la qualité des conseils d'administration des entreprises inscrites à cette bourse.
Diversité des genres	• Présentation de nos observations lors d'une consultation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) concernant la représentation des femmes sur les conseils d'administration et à des postes de direction. Nous avons demandé à l'AMF qu'elle adopte une véritable approche « se conformer ou s'expliquer » qui incite les conseils d'administration à : - avoir un meilleur équilibre hommes-femmes; - adopter une politique en vue d'atteindre un équilibre hommes-femmes sur les conseils d'administration et aux postes de direction, ainsi que des objectifs sur la diversité des genres, puis de communiquer leur progrès de façon significative; - adopter une politique de renouvellement du conseil d'administration en tenant compte annuellement de la durée du mandat de chaque administrateur; du nombre de conseils d'administration auxquels siège chacun d'entre eux; de leur rendement; et des qualifications et des compétences requises pour soutenir les objectifs stratégiques de l'entreprise; - tenir compte de l'équilibre hommes-femmes au moment de proposer des candidats au conseil d'administration. • Les entreprises confirmeraient qu'elles ont adopté ces lignes directrices, faute de quoi elles auraient à décrire, selon le cas, les mesures adoptées par le conseil d'administration pour remédier au manque de diversité; la façon dont le conseil dispose de l'éventail requis de points de vue, de connaissances et d'expériences pour favoriser une prise de décision efficace; et la façon dont le conseil est renouvelé pour assurer sa composition optimale.
Cadre pour les sociétés à deux catégories d'actions	• En nous basant sur le principe d'« une action, un vote », nous n'avons pas appuyé la proposition d'adopter un cadre permettant l'inscription de sociétés à deux catégories d'actions à Singapour. Cependant, nous avons apprécié l'examen exhaustif effectué par la Bourse de Singapour et les mesures d'atténuation proposées pour traiter les risques inhérents aux structures à deux catégories telles que des restrictions sur l'émission d'actions additionnelles à droit de vote multiple et l'adoption de clauses crépusculaires obligatoires.



Nous appuyons les normes qui donnent aux actionnaires la possibilité d'approuver ou de désapprouver directement la rémunération des dirigeants.

Votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants

Le Canada est l'un des rares marchés développés dans lequel la tenue annuelle de votes consultatifs sur la rémunération de la direction n'est pas exigée par la loi ou les règles de la bourse. Malgré que la majorité des entreprises de l'indice S&P/TSX 60 ait volontairement adopté cette pratique exemplaire, ce n'est pas le cas de l'ensemble du marché canadien.

Nous croyons que le vote consultatif est un moyen efficace de communication, qui offre aux actionnaires la possibilité d'approuver ou de désapprouver directement la rémunération des dirigeants plutôt que de s'abstenir de voter pour l'élection d'administrateurs membres du comité de rémunération. De plus, le niveau global de soutien des actionnaires exprimé par le vote communique clairement les opinions des actionnaires, permettant aux conseils d'administration de répondre de façon plus efficace et proactive aux inquiétudes.

En collaboration avec un groupe d'actionnaires institutionnels canadiens, nous avons invité certains émetteurs assujettis canadiens à adopter cette pratique. Au cours du dernier exercice, nos efforts ont permis de convaincre sept entreprises additionnelles inscrites au TSX d'adopter cette pratique ou de s'engager à le faire.

Nous sommes également intervenus auprès des organismes de réglementation canadiens des valeurs mobilières afin de les convaincre d'adopter un règlement pour rendre cette pratique obligatoire pour tous les émetteurs assujettis canadiens. Vu le cadre de divulgation actuel, nous croyons qu'il ne serait pas onéreux d'inclure une résolution dans les procurations permettant aux actionnaires d'exprimer leur opinion annuellement à ce sujet.

Au cours de l'exercice à venir, nous poursuivrons notre dialogue avec les organismes de réglementation des valeurs mobilières pour l'adoption des votes consultatifs pour l'ensemble des émetteurs inscrits au TSX.



Changements climatiques

Pourquoi est-ce important ?

Les changements climatiques figurent parmi les défis les plus importants de notre époque. Selon le [Forum économique mondial](#), au cours des dix prochaines années, trois des cinq principaux risques mondiaux en termes d'impacts potentiels et probables sont liés aux risques physiques ou aux risques de transition des changements climatiques.

Les risques physiques liés aux événements météorologiques extrêmes ou aux changements à long terme des tendances climatiques peuvent interrompre les activités et affecter l'économie et, par conséquent, affecter les placements. Les risques de transition font référence aux répercussions sur les organisations des changements juridiques, technologiques, de politiques et de marché résultant des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Du même coup, la transition vers une économie sobre en carbone stimule l'innovation et la croissance dans plusieurs secteurs, créant ainsi de nouvelles occasions pour les investisseurs à long terme comme PSP.

Nous croyons que les changements climatiques représentent une des tendances structurelles à long terme qui auront une incidence importante sur les risques et les rendements des placements, pour l'ensemble des secteurs, des régions et des classes d'actifs. En tant qu'investisseurs pour des régimes de pensions à long terme, nous avons une obligation fiduciaire de tenir compte de ces risques, et sur les occasions qui en découlent dans le cadre de notre stratégie de placement.

Nous avons entamé une évaluation exhaustive de l'exposition de nos portefeuilles aux impacts des changements climatiques et nous encourageons une meilleure communication de ces risques par les entreprises dans lesquelles nous investissons.



Notre contribution

Marchés privés

- Comme la compétitivité des coûts de l'énergie renouvelable s'est considérablement améliorée, à un point tel où ces coûts peuvent être comparables à ceux de la production traditionnelle d'électricité, nous sommes pleinement engagés dans ce secteur. Plus du quart du portefeuille de placements en infrastructures de PSP est investi en énergie renouvelable, et nous sommes l'un des plus grands investisseurs institutionnels dans le secteur en Amérique du Nord, avec une puissance installée nette d'environ 3,0 gigawatts. À l'exercice 2018, nous avons conclu deux transactions, représentant un placement en capitaux propres totalisant plus de 1,0 milliard de dollars. Notre investissement dans Pattern Energy a augmenté notre exposition au secteur de l'énergie renouvelable en Amérique du nord, tandis que l'investissement dans Equis Energy est centré sur la région Asie-Pacifique.
- Les immeubles représentent près du tiers de la consommation énergétique mondiale et des émissions de gaz à effet de serre. Comme PSP compte plus de 1 000 immeubles dans son portefeuille de placements immobiliers diversifié, l'efficacité énergétique est un enjeu clé qui requiert souvent d'importants investissements en capital. Les résultats de sondages internes réalisés au cours de l'exercice 2018 indiquent que la grande majorité de nos partenaires immobiliers, qui gèrent nos propriétés, adoptent des mesures écoénergétiques lors du développement ou de la rénovation de nos immeubles. Nous prévoyons que ce nombre augmentera avec l'élargissement de la portée de notre analyse et les autres améliorations apportées à la qualité et à l'efficacité de nos actifs.

Marchés publics

- Nous avons accueilli favorablement l'engagement de nombreux chefs de file dans les secteurs à fortes émissions en vue de déclarer leurs émissions conformément aux lignes directrices mises de l'avant par le Groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements sur les risques financiers liés au climat (ou *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD)).
- Nous avons engagé le dialogue avec de nombreuses entreprises pour améliorer la divulgation en matière de changements climatiques, notamment avec un grand producteur de gaz et de pétrole qui a par la suite publié son premier rapport annuel de développement durable, divulguant publiquement sa stratégie, ainsi que son rendement en matière d'émissions, de pollution, d'efficacité énergétique et de gestion des risques environnementaux. Comme demandé par l'entreprise, nous avons recommandé des améliorations supplémentaires à apporter à son évaluation de l'importance relative et à ses cibles de développement durable.
- En 2017, de concert avec 62 % des actionnaires d'Exxon Mobil Corporation, nous avons appuyé une résolution des actionnaires demandant que l'entreprise produise un rapport annuel expliquant comment elle sera affectée par les efforts mondiaux en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, y compris une analyse des risques financiers auxquels elle ferait face compte tenu de la réduction de la consommation des combustibles fossiles dans le

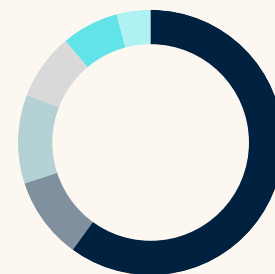
Les placements renouvelables de PSP comprennent plus de

100

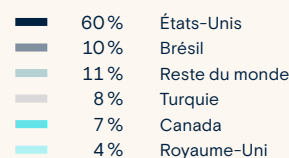
centrales d'électricité renouvelable situées dans plus de

10

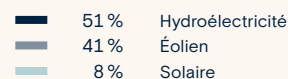
pays.



Puissance installée (MW) par pays



Capacité énergétique (MW) par technologie



monde. L'entreprise a par la suite publié un rapport intitulé *2018 Energy & Carbon Summary*, qui fournit aux actionnaires des renseignements sur les sensibilités liées à la demande énergétique, les répercussions des scénarios deux degrés Celsius, et le positionnement de l'entreprise à l'égard d'un avenir sobre en carbone.

Promouvoir les meilleures pratiques

SUJET	PRENDRE POSITION SUR LES QUESTIONS QUI COMPTENT
Divulgarion à l'égard des changements climatiques	• Soutien aux recommandations du TCFD en vue de favoriser une plus grande transparence des marchés des capitaux sur les risques et opportunités liés aux changements climatiques. • À titre d'investisseur, PSP est engagée à améliorer la divulgation, au fil du temps, de la façon dont nous gérons les risques financiers liés aux changements climatiques. À cet égard, notre chef de la direction financière a signé en décembre 2017 la Déclaration de soutien de A4S (« Accounting for Sustainability ») du chef de la direction financière pour les recommandations du TCFD. • De concert avec 30 institutions financières et régime de pensions canadiens et internationaux, nous avons appuyé la publication de la Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques, appelant les sociétés inscrites en bourse au Canada à s'engager dans la divulgation accrue d'information sur les risques auxquels elles sont exposées en matière de changements climatiques, ainsi que les mesures prises pour les gérer. Cette déclaration a été initiée par le groupe d'investissement responsable de Finance Montréal, au sein duquel PSP siège à titre de leader.



Consultez le [Rapport annuel 2018](#) de PSP pour en apprendre davantage sur notre portefeuille d'énergie renouvelable et de notre récent placement dans Pattern Energy.

Dialogue actionnarial en action

Entreprise

Important cimentier et fabricant de matériaux de construction, ayant des activités dans plus de 50 pays

Objectif du dialogue

Améliorer la divulgation en matière de développement durable

Contexte

L'industrie du ciment figure parmi celles qui sont les plus intensives en émissions. Nous avons dialogué avec l'entreprise pour nous assurer qu'elle avait une stratégie en place pour préparer sa transition vers une économie sobre en carbone.

Réalisations

Nous avons encouragé l'entreprise à surpasser les exigences réglementaires minimales imposées par la loi sur son marché local et à adopter des standards internationaux de divulgation en matière de développement durable. L'entreprise a répondu favorablement à notre demande et a fait des progrès importants, notamment en développant et en publiant des politiques sur divers enjeux de développement durable.

La qualité de sa divulgation s'est également améliorée. L'entreprise publie désormais 18 cibles de développement durable à moyen terme liées aux émissions atmosphériques, à l'utilisation de carburants de substitution et à la proportion de ventes issues de produits et de matériaux durables. Elle déclare également sa contribution à l'égard des objectifs de développement durable des Nations Unies. En 2017, elle a adopté l'*International Integrated Reporting Framework* (Référentiel international d'information intégrée), qui comprend un énoncé provenant d'un comité consultatif externe indépendant sur la qualité du rapport.



Cybersécurité

Pourquoi est-ce important ?

Le dernier exercice a mis en lumière à quel point les cyberattaqueurs ont la capacité et l'intention de causer d'importantes perturbations dans les activités des entreprises. Les violations à la sécurité des données sont un risque majeur pour de nombreuses entreprises, car elles peuvent affecter bon nombre de parties prenantes et entraîner d'importants coûts internes. De plus, le vol d'information ou de propriété intellectuelle peut nuire aux activités, notamment entraîner des pertes de revenu, des amendes de la part des organismes de réglementation, ainsi que nuire à la réputation et éroder la confiance des clients.

Comme la cybersécurité est un risque majeur, elle doit être intégrée dans les activités quotidiennes de l'entreprise et sa responsabilité devrait relever de la haute direction, avec une surveillance adéquate du conseil d'administration. En outre, en tant qu'investisseurs, nous devons comprendre comment les entreprises atténuent les vulnérabilités technologiques et humaines. Par exemple, en regardant si elles ont mis en place les pratiques suivantes :

- Maintenir des politiques et des processus en matière de cybersécurité afin de déceler des cyberévénements, de se protéger contre eux, d'y répondre et de réparer les dommages causés.
- Se tenir à jour de l'évolution des cybermenaces, y compris l'environnement réglementaire connexe.
- Évaluer rigoureusement les divers risques de cybersécurité auxquels elles sont exposées.
- Tester régulièrement leurs systèmes de contrôle concernés.
- Répéter leurs plans de réponse à une cyberattaque.
- Former leurs employés sur des sujets allant de la culture de la cybersécurité aux contrôles techniques.



Notre contribution

Marchés privés

- En collaboration avec un expert en cybersécurité, nous avons organisé des séances de formation pour nos professionnels du placement afin de les aider à mieux cerner les menaces et à accroître leur sensibilisation à l'égard des risques de cybersécurité.
- Le groupe Investissement responsable rencontre régulièrement les équipes de placements sur les marchés privés pour discuter de l'exposition aux risques de cybersécurité des entreprises dans lesquelles PSP investit et de la façon dont elles les gèrent. Par exemple, notre groupe Titres de créances privés s'est penché sur une occasion de placement dans une entreprise américaine de services et de logiciels Internet. La sécurité des données, la conformité réglementaire et l'éthique d'affaires ont été signalées comme des facteurs de risque potentiel important pour l'exploitation et la réputation de l'entreprise. Avec l'aide d'experts juridiques et de nos propres spécialistes des TI, nous avons procédé à une vérification diligente qui comprenait une évaluation approfondie des pratiques de l'entreprise et une analyse des pratiques exemplaires du marché pour confirmer que celle-ci avait des systèmes solides en place. Nous avons remarqué qu'elle avait dédié une équipe à la surveillance de ses systèmes, qui était aussi responsable des politiques, des procédures, de la formation des employés, des audits, et de la surveillance de la conformité et de la performance. Notre examen nous a permis de conclure que l'entreprise avait la capacité de gérer ces risques importants.

Marchés publics

- Nous avons dialogué avec des institutions financières mondiales à propos de leurs capacités en matière de cybersécurité et de leur degré de préparation à l'égard de la nouvelle réglementation entourant la protection des données et les services de paiement.
- De façon générale, nos engagements auprès des entreprises pour lesquelles la cybersécurité est un enjeu majeur ont porté sur :
 - l'adoption de mesures strictes de gestion de la cybersécurité;
 - l'évaluation des entreprises pour déterminer si elles suivent et divulguent les pratiques exemplaires en matière de confidentialité des données et de cybersécurité;
 - l'amélioration de la surveillance des risques liés à la cybersécurité par le conseil d'administration.

Dialogue actionnarial en action

Entreprise

Important détaillant multinational de vêtements, d'alimentation et de produits pour la maison

Objectif du dialogue

S'assurer que l'entreprise a mis en place une stratégie efficace de gestion des risques liés à la cybersécurité.

Contexte

Pour demeurer concurrentiels, les détaillants doivent investir dans les canaux numériques, les applications et d'autres technologies de paiement, ce qui augmente ce type de risques, spécialement en ce qui concerne le vol des données des clients.

Réalisations

À la suite du lancement de sa stratégie de vente au détail en ligne et multicanaux, l'entreprise nous a assuré qu'elle avait entrepris un examen exhaustif de ses systèmes de gouvernance des données et de cybersécurité, à la suite d'une évaluation de la cybermaturité par un tiers. Comme l'entreprise détient des données sensibles, nous avons questionné ses politiques et ses processus à l'égard de la protection des données, spécialement compte tenu du nouveau Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, en vigueur dès 2018. Nous avons été rassurés du fait que le conseil d'administration plaçait la cybersécurité au cœur de ses priorités. Nous comptons faire un suivi auprès de l'entreprise sur ses plans en la matière au cours de l'exercice 2019.



Nous encourageons la formation régulière des employés sur des sujets allant de la culture de la cybersécurité aux contrôles techniques qui permettent d'atténuer les risques de cybersécurité.

Formation sur les risques liés à la cybersécurité à PSP

La cybersécurité est un risque qui a été soulevé dans plusieurs propositions de placement – aucune industrie n'est à l'abri de cette menace.

Durant le mois de la sensibilisation à la cybersécurité, qui a lieu en octobre de chaque année, nous avons fait la promotion de la cybersécurité auprès de nos employés à l'aide d'une vidéo diffusée dans notre intranet, qui expliquait la façon dont chaque personne peut protéger les données de PSP.

Afin de nous assurer que nos professionnels du placement soient bien outillés, nous avons organisé des séances de formation en partenariat avec un expert en cybersécurité. L'objectif était de nous aider à mieux repérer les menaces et à accroître notre sensibilisation à ces risques en tant qu'investisseurs. Ces séances ont proposé des outils pratiques pour mieux évaluer les risques de cybersécurité auxquels font face les entreprises et les façons de les gérer efficacement.



Santé et sécurité

Pourquoi est-ce important ?

Certains risques sont susceptibles d'affecter toutes les entreprises : celui lié à la santé et la sécurité en est un. Une blessure grave ou un décès en milieu de travail bouleverse des vies pour toujours, à la fois pour les familles, les amis, les collectivités et les collègues de travail. Toutes les entreprises devraient s'efforcer de favoriser un environnement de travail dans lequel tout le monde se sent bien et en sécurité, à l'abri des blessures et des maladies.

Les incidents de santé et de sécurité nuisent aux activités des entreprises. Si un employé se blesse au travail, il en coûte à l'entreprise les heures de travail perdues, une hausse des tarifs d'assurance, des primes d'indemnisation des travailleurs et d'éventuels litiges. La productivité est aussi affectée lorsque d'autres employés concentrent leur énergie et leurs efforts sur l'incident et le plan de réhabilitation. Un seul incident peut avoir des répercussions dévastatrices et un impact considérable sur les activités de l'entreprise.

En tant qu'investisseurs, nous attendons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles établissent et maintiennent les systèmes et les procédures nécessaires pour remplir toutes leurs obligations en santé et en sécurité, qui conviennent à leur secteur d'activités et qui respectent les exigences réglementaires et les normes de leur industrie. L'objectif ultime est de s'assurer de la santé, la sécurité et du bien-être des employés et des autres personnes qui seraient touchées par les activités de l'entreprise.



Notre contribution

Marchés privés

- Nous avons contribué à améliorer la culture de sécurité chez de nombreux partenaires de notre portefeuille Ressources naturelles, par exemple :
 - Hewitt Cattle – Cette entreprise australienne de bovins de boucherie a mis en place Tracertrak, un système de gestion et de surveillance des travailleurs à distance pour promouvoir la sécurité des travailleurs lorsqu'ils sont à l'extérieur de la portée des émetteurs radio et des téléphones cellulaires. Hewitt Cattle a ensuite été reconnue comme une entreprise de premier plan dans l'industrie bovine en Australie par une société d'audit externe en sécurité.
 - Australian Food & Fibre (AFF) – AFF cultive et commercialise du coton et d'autres produits agricoles, y compris des produits horticoles, en Australie. Plusieurs améliorations liées aux facteurs ESG ont été apportées depuis que PSP a investi dans cette entreprise familiale, y compris l'installation d'un nouveau système de production de rapports en santé et sécurité qui comprend un outil d'évaluation des risques intégré et permet une communication efficace entre les exploitations agricoles et le bureau administratif. Consultez le [Rapport annuel 2018](#) de PSP pour en apprendre plus sur notre placement dans AFF.

Marchés publics

- Nous avons continué à discuter des enjeux de santé et de sécurité dans les industries dans lesquelles ces enjeux présentent des risques majeurs, notamment le secteur des mines et matériaux, et celui du pétrole et du gaz, pour nous assurer que ces risques sont gérés efficacement.
- Nous avons incité un important cimentier et fabricant de matériaux de construction à mettre en place des politiques traitant d'une variété d'enjeux liés au développement durable, notamment la santé et la sécurité. Plus particulièrement, nous l'avons encouragé à dépasser les exigences réglementaires minimales de son pays d'origine et à adopter les pratiques exemplaires internationales. L'entreprise a répondu favorablement en développant une politique de santé et de sécurité, ainsi que des cibles à moyen terme pour la sécurité au travail.
- Notre dialogue actionnarial avec l'un des plus grands fournisseurs de services publics inscrit en bourse, exploitant ses activités au Royaume-Uni et aux États-Unis, a commencé en 2012 lorsque nous avons rencontré le président du conseil d'administration pour discuter d'une variété de défis auxquels l'entreprise faisait face, dont des enjeux de santé et de sécurité. En 2013, nous nous sommes réjouis d'apprendre que le comité de sécurité, d'environnement et de santé de l'entreprise avait entamé l'examen de ses programmes de leadership en sécurité et de formation. Après plusieurs réunions et une mise à jour de la performance de l'entreprise sur la santé et la sécurité en 2016, un exercice de comparaison avec ses concurrents a démontré que sa performance s'inscrivait parmi les meilleures. L'entreprise a connu son année la plus sécuritaire en 2016-2017, avec un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt qui a diminué d'environ 40 % depuis 2012-2013.

Dialogue actionnarial en action

Entreprise

Importante entreprise d'exploration et de production de pétrole et de gaz

Objectif du dialogue

S'assurer que les risques liés à la santé et à la sécurité sont gérés adéquatement dans l'ensemble des activités de l'entreprise, de concert avec une surveillance et une responsabilité appropriées de la part du conseil d'administration.

Contexte

L'industrie du pétrole et du gaz compte en soi un taux élevé de blessures et d'accidents mortels. Bon nombre de conditions de travail, pour le forage pétrolier notamment, exposent les travailleurs à des risques d'accident qui doivent être gérés efficacement.

Réalisations

À la suite des rencontres entre PSP et les équipes de développement durable et de santé et sécurité sur plusieurs années, l'entreprise s'est finalement engagée publiquement à réduire son taux d'accidents. Dans son plan d'affaires 2017-2021, présenté par le chef de la direction au troisième trimestre de 2016, l'entreprise a fixé une cible de réduction du taux de fréquence des accidents déclarés afin qu'il passe de 2,2 en 2015 à 1,4 en 2018. Nous avons alors mis en doute la faisabilité de cette cible ambitieuse. Nous avons également exploré la façon dont l'entreprise intégrait une culture de sécurité au sein de ses activités au moyen d'une formation intensive et du partage des pratiques exemplaires.

En 2017, l'entreprise a renouvelé son engagement à réduire son taux d'accident. Le chef de la direction a précisé que l'entreprise avait atteint sa cible pour le taux de fréquence des accidents déclarés, devançant ainsi l'échéance prévue au plan d'affaires précédent pour 2018. Par conséquent, la cible de 2018 a été réduite à nouveau. Nous resterons à l'affût des initiatives de l'entreprise pour favoriser une culture axée sur la sécurité.



Le Réseau des pratiques exemplaires en santé et sécurité de PSP aide à promouvoir des systèmes et des pratiques solides de gestion de la santé et de la sécurité au sein des entreprises de notre portefeuille.

Inspirer la collaboration au moyen du réseau de santé et de sécurité

La santé et la sécurité au travail requièrent à la fois la prévention des blessures et la promotion de la santé et du mieux-être. Nous investissons dans des entreprises dotées de fortes cultures en matière de sécurité et nous attendons d'elles qu'elles respectent des normes élevées de santé et de sécurité.

Dans le but de favoriser une meilleure communication et de partager les pratiques exemplaires entre les entreprises du portefeuille de placements en infrastructures, nous avons lancé le Réseau des pratiques exemplaires en santé et sécurité de PSP en février 2017. L'une des premières réalisations du réseau a été la publication des Principes directeurs de santé et de sécurité, qui met l'accent sur la responsabilité, les systèmes de gestion, la formation des employés et la préparation aux situations d'urgence. Les principes visent à aider les entreprises du portefeuille de placements en infrastructures à élaborer ou à modifier leurs politiques et leurs systèmes de gestion en la matière.

La prochaine étape consiste à partager les pratiques exemplaires, les indicateurs clés de performance, les outils de formation et les pratiques de présentation de l'information.

Au cours de l'exercice 2019, nous veillerons à accroître nos efforts en santé et sécurité dans les entreprises de notre portefeuille pour procurer des environnements sécuritaires et sains pour leurs travailleurs. La santé et la sécurité seront également au cœur de nos engagements auprès des sociétés inscrites en bourse.

Dialogue avec les communautés



Pourquoi est-ce important ?

Bon nombre de projets commerciaux peuvent améliorer la vie des gens et stimuler la croissance économique. Leur approbation pourrait toutefois être difficile ou remise en question si des enjeux sociaux sérieux étaient soulevés. Le développement responsable de projets est possible en faisant la promotion d'une approche équilibrée à l'égard des questions environnementales, sociales et économiques.

En dialoguant avec les communautés, il est possible d'évaluer les perceptions d'une collectivité quant au bien-fondé d'un projet ou des activités locales d'une entreprise. Dans ce contexte, la collectivité englobe l'ensemble des parties prenantes des secteurs immédiats de l'exploitation, ainsi que tout autre groupe ou particulier qui peuvent avoir une incidence ou être touchés par la réalisation du projet de l'entreprise. En d'autres mots, les entreprises ne peuvent exercer leurs activités de façon durable sans obtenir préalablement le soutien de la communauté.

L'exemple récent et fort publicisé des autochtones qui ont manifesté leur opposition à la mise en service d'un oléoduc, dans le Dakota du Nord, démontre bien que le respect des lois ne suffit pas pour garantir l'appui de la communauté. Qui plus est, le manque d'appui peut entraîner des délais coûteux et affecter, ultimement, la viabilité économique du projet ainsi que la réputation de l'entreprise.

Notre contribution

Marchés publics

- L'attention portée au projet d'oléoduc Dakota Access Pipeline en 2016 et en 2017 a mis l'accent sur les droits des Premières Nations et l'importance du dialogue communautaire. En conséquence, nous avons dialogué avec plusieurs banques de financement en vue d'améliorer leur vérification diligente et d'élargir l'application des Principes de l'Équateur¹ aux marchés développés, en plus des marchés émergents.
- Les entreprises des secteurs de l'extraction comportent un niveau élevé de risques environnementaux et sociaux en raison de la nature même de leurs activités. Une solide gouvernance est cruciale pour maintenir l'appui de la communauté à long terme. Nous avons dialogué avec une entreprise minière pour favoriser l'adoption de pratiques exemplaires dans la gestion de la demande en eau des bassins versants soumis à des stress hydriques, afin de maintenir la résilience opérationnelle et sociale de ses opérations.

¹ Les Principes de l'Équateur sont un cadre de gestion du risque adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets. Ces principes visent principalement à fournir une norme minimale pour la vérification diligente et la surveillance, afin de soutenir la prise de décision responsable.



Les forestiers, ingénieurs, technologues forestiers, biologistes, géologues, hydrologues et spécialistes des opérations de TimberWest travaillent conjointement pour mettre en œuvre les meilleures pratiques forestières.

Excellence des Relations progressives autochtones (RPA)

Codétenue par Investissements PSP et British Columbia Investment Management Corporation, TimberWest exploite ses activités sur l'île de Vancouver et sur la côte de la Colombie-Britannique depuis plus de 100 ans. Ses terres forestières ont été les premières au Canada à être certifiées de façon indépendante en 2000, en vertu de la Sustainable Forestry Initiative (SFI®).

En 2017, TimberWest est devenue la première entreprise forestière en Colombie-Britannique à obtenir la certification du Conseil canadien pour le commerce autochtone dans le cadre du programme Relations progressives autochtones (RPA), dénotant qu'elle a répondu aux quatre normes RPA liées aux actions de la direction, à l'emploi, au développement commercial et aux relations avec la collectivité.

« En plus de valider notre engagement envers les communautés autochtones, la certification RPA a inspiré nos employés, a mentionné Domenico Iannidinardo, vice-président du développement durable et chef forestier de TimberWest. Le personnel et les entrepreneurs s'intéressent davantage à l'histoire et à la culture autochtone. Ils abordent la planification et la production différemment en sachant qu'ils intègrent véritablement cette culture dans la gestion forestière. »

Favoriser la croissance et le changement durable

En tant qu'investisseur à long terme sur les marchés des actions à l'échelle mondiale, nous entretenons des dialogues avec des sociétés inscrites en bourse et nous utilisons notre qualité d'actionnaire pour promouvoir de meilleures pratiques de gouvernance et améliorer les pratiques ESG. Dans cette section, nous présentons nos votes par procuration et nos activités de dialogue actionnarial de l'exercice 2018.

Vote par procuration - 34

Dialogue actionnarial - 36

Vote par procuration

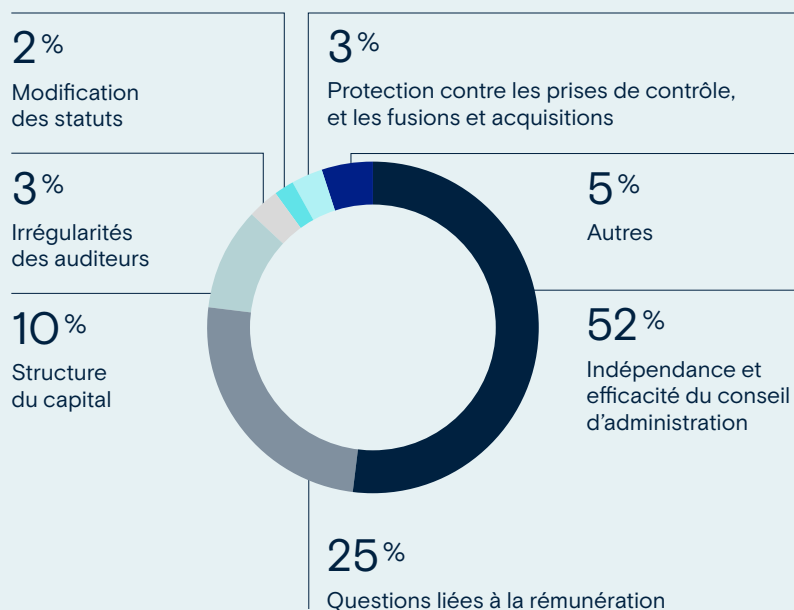
Investissements PSP veille à exprimer son vote lors de toutes les assemblées des actionnaires de sociétés dont elle détient des titres. Au dernier exercice, nous avons voté lors de 3 871 assemblées, pour un total de 43 172 résolutions soumises par la direction et les actionnaires, dans toutes les régions du monde.

Nous exerçons notre droit de vote conformément à nos [Lignes directrices pour le vote par procuration](#) (les « lignes directrices »). Nous adoptons une approche pragmatique en tenant compte des lois locales, des pratiques courantes de gouvernance et de la situation de l'entreprise pour l'interprétation et l'application des lignes directrices.

La plupart des votes portent sur des questions relativement routinières, mais certaines propositions exigent une attention particulière en raison de leur nature sensible ou de leur grande importance. Le cas échéant, nous effectuons une analyse approfondie en passant en revue la documentation des réunions, les renseignements sur les dialogues actionnariaux et d'autres sources d'information.

Nous utilisons la recherche qui nous est fournie par des agences de conseil en vote pour avoir en main les synthèses et les analyses les plus concises et accessibles possibles. Cependant, nous ne suivons pas les recommandations de vote émises par ces agences. Ces rapports de recherche sont l'une des nombreuses sources de données que nous utilisons pour prendre des décisions éclairées. Nous vous invitons à en apprendre davantage sur nos [activités de vote par procuration](#).

Nous n'avons pas appuyé la direction en ce qui a trait à 11% des 41 834 résolutions proposées par la direction.



Votes contre la direction, par enjeu

À l'exercice 2018, nous avons appuyé les résolutions proposées par la direction dans près de 90 % des cas. Lorsque nous avons voté contre la direction, notre décision était justifiée principalement par les raisons suivantes :

Indépendance et efficacité du conseil d'administration : Nous n'avons pas appuyé la réélection d'administrateurs lorsque :

- i. nous avons perdu confiance en leur capacité à agir dans l'intérêt des actionnaires;
- ii. le conseil d'administration manquait d'indépendance;
- iii. la participation des candidats sur de nombreux conseils d'administration compromettaient leur capacité à s'acquitter efficacement de leurs tâches; ou
- iv. il manquait de diversité ou de renouvellement au sein du conseil d'administration.

Rémunération : Nous n'avons pas appuyé les résolutions portant sur les pratiques ou les approches de rémunération des dirigeants lorsque les montants n'étaient pas justifiés par rapport au rendement de l'entreprise. Nous appuyons la rémunération des administrateurs externes sous forme d'actions ou d'unités d'actions différées. Toutefois, de façon générale, nous avons voté contre les régimes prévoyant l'octroi d'options d'achat d'actions aux administrateurs externes puisque nous croyons que cette forme de

rémunération s'harmonise moins bien aux intérêts des actionnaires à long terme.

Structure du capital : Nous n'avons pas appuyé certains placements privés ou certaines émissions d'actions qui étaient trop dilutives, fixées à un prix substantiellement inférieur au cours du marché ou dont les conditions avantageaient des initiés et d'autres parties liées à l'entreprise.

Résolutions d'actionnaires

Les propositions d'actionnaires peuvent être des moyens utiles et pertinents de soulever des enjeux et effectuer des changements dans des sociétés moins performantes ou aux pratiques déficientes en matière environnementale, de responsabilité sociale ou de gouvernance. PSP évalue toutes les propositions d'actionnaires au cas par cas. En règle générale, nous appuyons les propositions d'actionnaires qui visent à accroître le niveau d'imputabilité du conseil d'administration envers les actionnaires et qui sont dans l'intérêt financier de l'entreprise, dans la mesure où elles n'imposent pas de contraintes excessives à la société, à son conseil d'administration ou à sa direction.

Au cours de l'exercice 2018, PSP a voté lors de 1 338 propositions d'actionnaires et a appuyé 56 % d'entre elles.

Exemples de propositions d'actionnaires appuyées	Nombre de propositions appuyées	Motif pour appuyer les propositions d'actionnaires
Accès aux procurations	43	Nous appuyons l'adoption de pratiques permettant aux actionnaires d'influencer de façon importante le processus de nomination des administrateurs.
Propositions liées à la rémunération	23	Nous votons en faveur des propositions qui augmentent la divulgation de la rémunération des hauts dirigeants, et qui assurent une meilleure cohérence entre les intérêts des dirigeants et ceux des actionnaires.
Rapport sur le développement durable et autres questions environnementales	56	Nous appuyons les propositions qui visent à accroître le degré d'imputabilité du conseil d'administration envers les actionnaires sur les questions de durabilité et d'environnement.
Contributions politiques et divulgation en matière de lobbying	52	Nous soutenons la pleine et transparente divulgation des pratiques des sociétés relativement aux contributions politiques et au lobbying.
Indépendance du président du conseil et séparation des rôles de président du conseil et de chef de la direction	30	Nous appuyons les propositions qui renforcent le leadership indépendant des conseils d'administration et la surveillance de la direction.

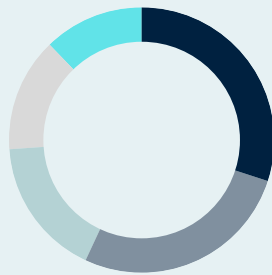
Dialogue actionnarial

Nous discutons activement et directement avec des sociétés inscrites en bourse en vue d'améliorer leurs pratiques ESG à propos d'une gamme variée d'enjeux, comme la gestion de la pollution et des déchets, la santé et la sécurité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'indépendance du conseil d'administration et la rémunération des hauts dirigeants.

Nous sélectionnons les sociétés aux fins de dialogue en nous fondant sur un processus qui tient compte de facteurs comme notre capacité d'accroître la valeur pour les actionnaires, les probabilités de réussite du dialogue et la pertinence des enjeux ESG.

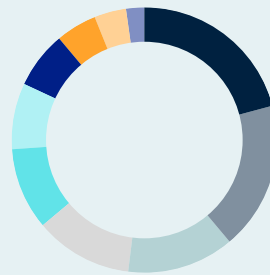
Durant l'exercice 2018, nous avons dialogué directement, avec l'appui d'un fournisseur de services ou en collaboration avec des investisseurs aux vues similaires auprès de 582 sociétés inscrites en bourse dont nous détenons les titres. Ces dialogues ont eu lieu à l'échelle mondiale.

Nous vous invitons à en apprendre davantage au sujet de nos [activités de dialogue actionnarial](#).



Dialogues auprès des entreprises par pays ou par région (au 31 mars 2018)

30 %	Europe
27 %	États-Unis
17 %	Asie, Australie et N.-Z.
14 %	Canada
12 %	Marchés émergents



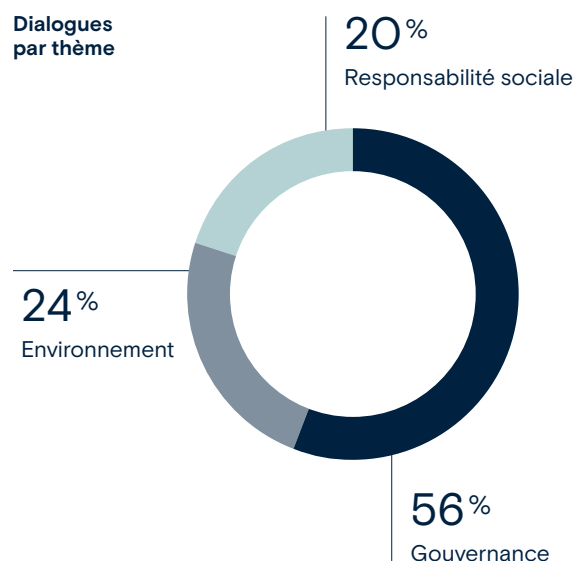
Dialogues auprès des entreprises par secteur d'activités (au 31 mars 2018)

21 %	Consommation et commerce de détail
18 %	Services financiers
13 %	Technologie
12 %	Pétrole et gaz
10 %	Biens d'équipement industriels
8 %	Pharmaceutique et soins de santé
7 %	Mines et matériaux
5 %	Services publics
4 %	Automobile
2 %	Produits chimiques

Nos dialogues couvrent une grande variété d'enjeux ESG

Nous vous présentons ci-dessous une description de nos dialogues actionnariaux par enjeu, suivie d'exemples pour chaque catégorie.

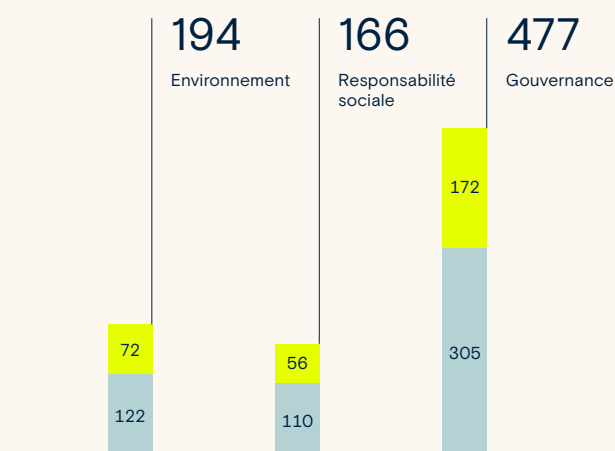
Thème	Exemples d'enjeux abordés
Gouvernance	L'indépendance des administrateurs, le vote à la majorité, la séparation des rôles de président du conseil et de chef de la direction, la planification de la relève, la structure des comités, la rémunération au rendement, le vote consultatif sur la rémunération et la gestion du risque (y compris les risques de malversations et de corruption).
Responsabilité sociale	La main-d'œuvre et les relations avec les collectivités, la santé et sécurité, les droits de la personne et la cybersécurité.
Environnement	Les changements climatiques, le stress hydrique, la biodiversité, l'utilisation des terres et des forêts, et la gestion de la pollution et des déchets.



Progrès annuels des objectifs de dialogue actionnarial

Au cours de l'exercice 2018, nous avons progressé dans nos objectifs de dialogue actionnarial sur divers thèmes et dans plusieurs régions. Les progrès pour chacun de ces objectifs sont illustrés dans le graphique ci-contre.

■ Changement positif
■ Aucun changement



Vision de l'avenir

Voici les thèmes ESG qui retiendront notre attention
au cours de l'exercice 2019 :

Diversité

En vue de renforcer la gouvernance des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous continuerons à promouvoir toutes les formes de diversité au conseil d'administration et à la haute direction par l'entremise de nos votes par procuration et de nos activités de dialogue actionnarial. Nous poursuivrons aussi nos efforts du côté des politiques publiques en soutenant les initiatives qui visent à promouvoir la diversité et le renouvellement du conseil d'administration.

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants

Nous continuerons à soutenir les normes qui font la promotion des droits des actionnaires, dont le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants. Particulièrement au Canada, nous poursuivrons la discussion avec les organismes de réglementation des valeurs mobilières pour l'adoption des votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants de toutes les sociétés inscrites à la Bourse de Toronto. Nous croyons que le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants est un outil de communication positif et plus efficace que la simple opposition à la réélection d'administrateurs en raison des inquiétudes au sujet de la rémunération.

Changements climatiques

Nous peaufinerons notre stratégie sur les changements climatiques en développant des processus de placement pour rendre le portefeuille plus résilient aux répercussions qui en découlent. Nous continuerons également à encourager une plus grande divulgation des risques liés aux changements climatiques par les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Santé et sécurité

Nous voulons accroître nos efforts en matière de santé et de sécurité en vue d'assurer des environnements sécuritaires aux employés des entreprises comprises dans nos portefeuilles des classes d'actifs privés. La santé et la sécurité seront également au cœur de nos dialogues actionnariaux pour les sociétés inscrites en bourse.

Pratiques exemplaires en matière d'ESG

Nous continuerons à encourager nos gestionnaires externes des marchés publics et nos gestionnaires de fonds des marchés privés à adopter des pratiques exemplaires pour l'intégration des facteurs ESG et faire rapport de celles-ci.

Divuligation

Nous continuerons d'axer nos efforts pour améliorer l'information et la divulgation des enjeux environnementaux et sociaux qui sont importants pour les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Conduite et culture d'entreprise

Nous voulons élargir nos activités de dialogue actionnarial pour nous assurer que les conseils d'administration exercent un leadership fort sur la culture de l'entreprise afin de favoriser des milieux de travail respectueux et exempts de harcèlement.

Nous sommes à l'écoute

— Si vous avez des questions ou des commentaires,
veuillez communiquer avec nous à l'adresse
investissementresponsable@investpsp.ca

Places d'affaires

MONTREAL

(principal bureau d'affaires)
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec)
Canada H3B 5E9
Téléphone : +1.514.937.2772

NEW YORK

450, Lexington Avenue, suite 3750
New York, New York
U.S.A. 10017
Téléphone : +1.212.317.8879

LONDRES

10, Place Bressenden, 8^e étage
Londres, Royaume-Uni
SW1E 5DH
Téléphone : +44 20 37 39 51 00

Siège social

OTTAWA

1, rue Rideau, 7^e étage
Ottawa (Ontario)
Canada K1N 8S7
Téléphone : +1.613.782.3095

info@investpsp.ca